



Le métropolite Hilarion : Tout homme doit avoir légalement droit à la vie dès la conception



A la demande de la présentatrice de l'émission de télévision « L'Eglise et le monde », Ekaterina Gratcheva, le métropolite Hilarion de Volokolamsk a commenté les discussions en cours dans l'Eglise sur la légalisation des droits des enfants à naître sur le plan législatif.

Ce sujet a été notamment discuté pendant le plénum de la Conférence interconciliaire de l'Eglise orthodoxe russe, du 26 au 28 mai 2021, à Moscou, au cours duquel a été adopté le projet de document « De l'inviolabilité de la vie humaine dès l'instant de la conception ». Le métropolite Hilarion de Volokolamsk a présenté au plénum un rapport sur ce document. Par la suite, le projet sera soumis à l'examen du Concile épiscopal.

« Nous reconnaissons à l'embryon humain les mêmes droits que ceux dont dispose un homme après sa naissance » a constaté Mgr Hilarion. « Nous tenons à ce que la notion de droits de l'homme soit

étendue à l'embryon. Par conséquent, nous estimons les manipulations d'embryons inadmissibles, de même que l'utilisation d'embryons comme matériel biologique. »

La vie de l'embryon doit être protégée par la loi, a souligné le métropolitain. « Notre objectif est de permettre de naître à ceux qui ont pleinement le droit de vivre » a-t-il déclaré.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/87374/>